

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

## ARRET CANNABIS

---

Par Profil supprimé Postée le 10/11/2012 18:23

est ce qu il existe un centre qui prends en charge les sans papiers,je suis sur lille et je veux arreter le cannabis mais je n'ai pas de papiers

---

Mise en ligne le 12/11/2012

Bonjour,

Le fait d'être sans papiers ne pose pas de problème pour que vous puissiez être accueilli et accompagné dans l'établissement dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous. La prise en charge y est gratuite et confidentielle. Vous aurez la possibilité d'y rencontrer des médecins, des psychologues, mais aussi des travailleurs sociaux, sous forme de consultations régulières.

Cordialement.

---

**POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :**

---

### CENTRE CSAPA BORIS VIAN

19 bis, avenue Kennedy  
59000 LILLE

Tél : 03 20 15 85 35

Site web : [www.epsm-al.fr](http://www.epsm-al.fr)

Accueil du public : Du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h

Substitution : Du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 8h à 12h30 et de 13h30 à 14h30, le jeudi 8h à 12h30. Tel : 03 28 07 26 80 / Fax :03 20 30 01 58

Consultat° jeunes consommateurs : Consultation jeunes usagers et familles du Centre Vernon Sullivan (juste à côté de Boris Vian) joignable au 03 20 31 28 89, du lundi au vendredi.

COVID -19 : mise à jour SEPTEMBRE 2022: respect du protocole sanitaire.

Voir la fiche détaillée